



PLÂTRAGE 550

Plâtrage de ciment

Domaines d'application: Mortier destiné à l'exécution manuelle ou mécanique d'un plâtrage de ciment pour des enduits de ciment-chaux.
À appliquer à l'intérieur et à l'extérieur.
Adapté à l'exécution mécanique ou manuelle d'un plâtrage pour des enduits sur les murs et planchers de blocs en béton cellulaire, des éléments céramiques, de chaux-sable, de béton

Propriétés:

- Imperméable après durcissement.
- Résistance au gel
- Grande résistance mécanique
- Haute adhérence
- Facile à couper

Mise en œuvre:



Données techniques	
N° d'art.	10116
Type d'emballage	
Quantité par unité	30 kg
Unités par emballage	42 pce/pal
Teinte	Gris
Granulométrie	0 - 1,4 mm
Consommation	env. 7 kg/m ²
Délai de mise en œuvre	180 min
Résistance à la compression	≥ 6 MPa
Épaisseur de couche	3 - 5 mm
Contenu d'un chrome VI soluble	≤ 0,0002 % (2ppm)
Comportement au feu	A1
Groupe de mortier (EN 998-2)	CS IV

Base du matériau:

- Ciment portland
- Agrégat de quartz
- Additifs de haute performance

Support: Les subjectiles doivent être conditionnés et nettoyés. Supprimer les parties du substrat qui ne sont pas bien connexes et porteuses.

Types de substrats:

Briques et blocs creux céramiques: Appliquer directement
Bétons, bétons armés: Appliquer directement
Éléments en béton cellulaire: Humidifier si nécessaire
Blocs de silicate: Humidifier si nécessaire

Préparation: Le mélange sec devrait être gâché avec la quantité appropriée d'eau pure et froide, tout en mélangeant dans une machine à enduire ou mécaniquement à l'aide d'un malaxeur à mortier, relativement d'une bétonnière. Le temps de mélange mécanique devrait s'élever à 2-3 minutes. Si nécessaire, selon les conditions, corriger doucement le volume d'eau ajoutée.

Mise en œuvre: Appliquer le mortier uniformément sur toute la superficie sur laquelle l'enduit est appliqué en revêtant le substrat totalement ou à un degré minimal de 50% (en fonction de l'option adoptée) Durant les travaux et le séchage, protéger du gel, des précipitations, de la température trop élevée et du vent de forte puissance.



PLÂTRAGE 550

Plâtre de ciment

Conditions de mise en œuvre:	Utiliser à une température entre +5 °C et +25 °C, lesdites températures concernent l'air, le subjectile et le produit. Procéder à l'exécution des travaux de l'application de l'enduit, une fois la période d'affaissement, de retrait et de séchage des murs et des éléments de béton terminée. Les substrats à enduire devraient être durables, rigides, non déformables, libres de toute humidité. En cas de subjectiles en béton, il faut les nettoyer des agents de séparation et des huiles applicables pendant les travaux de coffrage.
Avertissements:	Lors de la réalisation des travaux sur les façades dans de mauvaises conditions météorologiques, il faut utiliser des protections réduisant l'impact de ces facteurs. Si nécessaire, il faut de temps à autre mouiller l'enduit avec de l'eau propre.
Stockage:	12 mois au maximum Dans les endroits secs et dans l'emballage d'usine intact.
Remarques générales:	Cette carte remplace toutes les versions précédentes. Les informations contenues dans cette fiche technique reflètent notre savoir-faire actuel et notre expérience pratique. Ce ne sont que des informations générales et elles ne peuvent pas constituer la responsabilité du fabricant sur l'exécution des travaux ni sur le mode d'utilisation. Parce que des différences et des conditions spécifiques du mode d'exécution peuvent exister. Le produit doit être utilisé conformément au savoir-faire technique et aux règles de sécurité et d'hygiène au travail. Éviter tout contact avec la peau et protéger les yeux. En cas de contact avec les yeux, rincer-les abondamment avec de l'eau propre et consulter un médecin. Il est recommandé d'utiliser des gants, des lunettes et des vêtements de protection. Toutes les données techniques sont indiquées pour la température de 20 degrés Celsius. Ces températures s'appliquent à l'air, au support et au matériau à intégrer.